

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 17 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf le dix-sept du mois de décembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, convoqué suite à l'absence du quorum de la séance du Conseil Communautaire du mardi 10 décembre 2019 à Assais les Jumeaux, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de la Mairie d'Airvault, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

18 présents + 5 pouvoirs (23 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jean-Marie COLIN, Jacques METREAU, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Viviane CHABAUTY,
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

5 pouvoirs :

- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Jacky JOZEAU
- ✓ Frédéric LIAIGRE a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Jean-Michel PROUST a donné pouvoir à Jean-Pierre CESBRON

Excusé (e) s : Lucette ROCHER, Ludovic BARREAU, Claire SAINCOURT, Mathias DIXNEUF, Céline PIGNON, Maryse BARIGAULT, Frédéric LIAIGRE, Jean-Michel PROUST

Jacques ROY a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 11 décembre 2019

**MAISON DE SANTE
Validation APD et Plan de Financement**

- Vu le Code de la Commande Publique
- Vu la délibération n° D2019-003 du Conseil Communautaire en date du 9 janvier 2019 autorisant le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Airvault avec le groupement de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est Magalie BODIN, architecte DPLG,
- Considérant la présentation de l'Avant-Projet Définitif (APD) du 26 novembre 2019 par le groupement de maîtrise d'œuvre,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide de :

- Valider l'avant-projet définitif (APD) pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Airvault tel que présenté par l'équipe de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est Magalie Bodin, architecte DPLG à Bressuire, et joint à la présente délibération.
- Valider l'estimation HT du projet au stade APD à 1 313 100 €,
- Valider le Plan de financement ci-annexé.

A Airvault, le 17 décembre 2019
Le Président,
Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20191231-66-DE

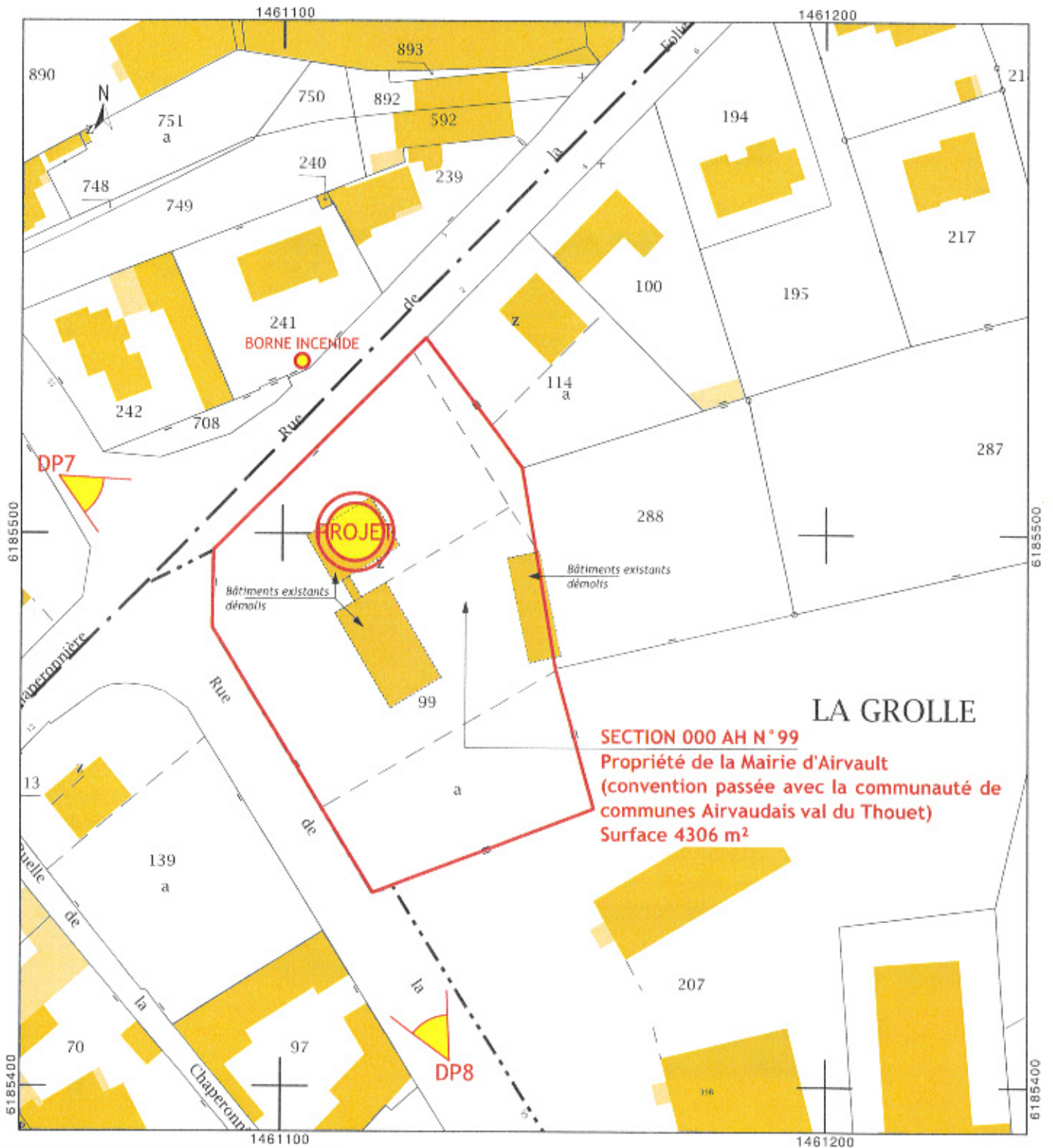
Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 31-12-2019

Publication le : 31-12-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Proménades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48



PLAN DE SITUATION - PC1

Rue de la Gendarmerie
NR=114.45

Limite de propriété

TN=114.53
TF=115.06

TN=114.60
TF=115.55

NF=111

NF Bât

PROFIL EN LONG- PC3 1/200

Emprise bâtiment existant
en cours de démolition



SURFACE UTILE	REUV SUITE RENCONTRE PRO	ESQUISSE	APS	APD	
CABINET MEDECIN 1		25,00m ²	24,95m ²	24,19m ²	23,89m ²
CABINET MEDECIN 2		25,00m ²	24,95m ²	24,19m ²	23,89m ²
CABINET MEDECIN 3		25,00m ²	24,77m ²	24,19m ²	24,03m ²
TELEMEDECINE		25,00m ²	24,77m ²	21,16m ²	21,13m ²
CONSULTATION AVANCEE/DIETETICIEN		25,00m ²	20,00m ²	20,60m ²	19,76m ²
INFIRMIERS/AZALEE		20,00m ²	18,19m ²	19,71m ²	19,48m ²
INFIRMIERS/ESPACE DE PRELEVEMENT ET BURE		39,00m ²	34,18m ²	32,11m ²	31,74m ²
KINESITHERAPEUTE BUREAU 1		15,00m ²	14,66m ²	10,78m ²	10,78m ²
KINESITHERAPEUTE BUREAU 2		15,00m ²	14,44m ²	10,99m ²	10,98m ²
KINESITHERAPEUTE ESPACE ET SALLES		100,00m ²	90,41m ²	84,24m ²	86,40m ²
SECRETARIAT KINES				14,05m ²	14,03m ²
OSTEOPATHE		22,00m ²	22,42m ²	22,04m ²	21,30m ²
ORTHOPHONISTE		25,00m ²	23,67m ²	23,41m ²	23,04m ²
ESPACES COMMUNS:					
SALLES D'ATTENTE/HALL		60,00m ²	54,47m ²	62,77m ²	47,56m ²
ACCUEIL PUBLIC		15,00m ²	13,61m ²	21,49m ²	21,44m ²
SALLE DE REUNIONS/REPAS		30,00m ²	33,95m ²	33,13m ²	27,89m ²
SANITAIRES PUBLIC 1		5,00m ²	4,20m ²	4,04m ²	4,10m ²
SANITAIRES PUBLIC 2				3,91m ²	3,71m ²
SANITAIRES MEDECINS 1/2			4,07m ²	0,00m ²	0,00m ²
SANITAIRES MEDECINS 3/TELEMEDECINE			4,07m ²	0,00m ²	0,00m ²
SANITAIRES PRIVES		5,00m ²	4,06m ²	8,72m ²	10,46m ²
SANITAIRES OSTEOPATHE					3,70m ²
LOCAUX TECHNIQUES		45,00m ²	51,06m ²	47,84m ²	47,84m ²
LOCAL DECHETS MEDICAUX		7,00m ²	4,22m ²	5,21m ²	5,25m ²
LOCAL MENAGE		5,00m ²	6,31m ²	4,20m ²	3,15m ²
STOCKS				13,50m ²	12,82m ²
Sous-total		533,00	517,43m ²	536,47m ²	518,37m ²
CIRCULATIONS		73,20m ²	81,39m ²	55,12m ²	72,91m ²
TOTAL		606,20	598,82m ²	591,59m ²	591,28m ²

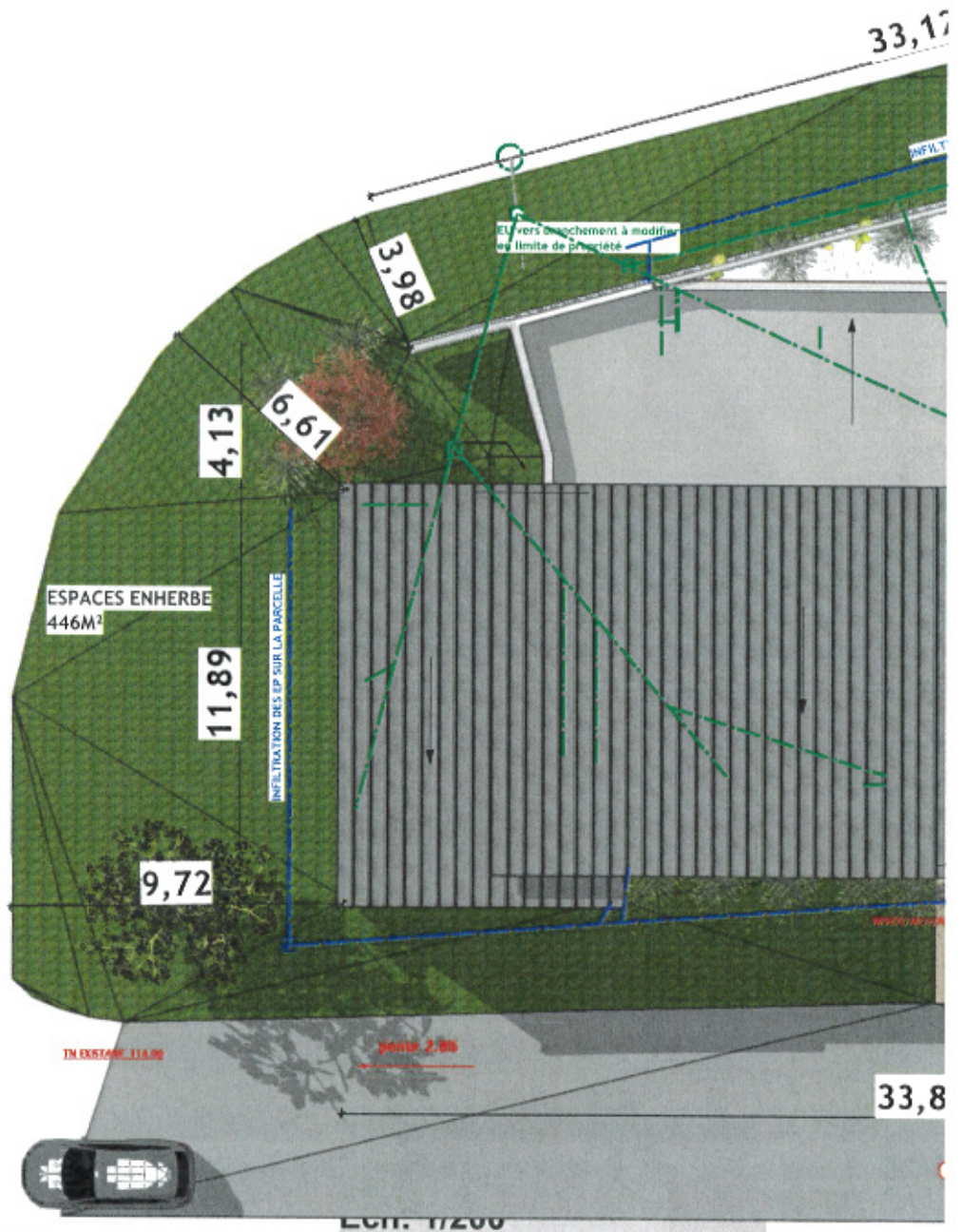
PLAN DE MASSE - PC2 Ech: 1/500



AGENCE D'ARCHITECTURE
Magalie BODIN - Architecte DPLG
14, rue Jean Jaurès 79300 BRESSUIRE
T. 05 49 81 39 83
www.archi-mag.fr
archimag@orange.fr



PLAN DE MASSE
Ech: 1/200

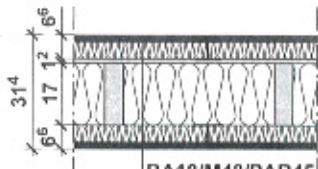


AGENCE D'ARCHITECTURE
Magalie BODIN - Architecte DPLG
14, rue Jean Jaurès 79300 BRESSUIRE
T. 05 49 81 39 83
www.archi-mag.fr
archimag@orange.fr

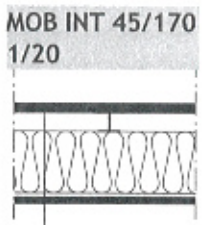


02-19 COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS VAL DU THOUET

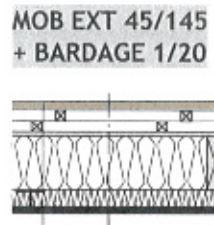
CONSTRUCTION D'UNE
MAISON DE SANTE



BA18/M48/PAR45
OSB12mm
Ossature bois 45/170
Isolation entre montants
BA18/M48/PAR45



MOB INT 45/170
1/20
2BA13/M48
Ossature bois 45/170
OSB12mm
BA18



MOB EXT 45/145
+ BARDAGE 1/20
Bardage vertical sur double liteauage
OSB
Ossature bois 45/145 + iso
Isol 45mm + Plaqué de plâtre

MOB INT 45/170- Isolation Acoustique Renforcée (IAR) 1/20

EU vers branchement à modifier en limite de propriété

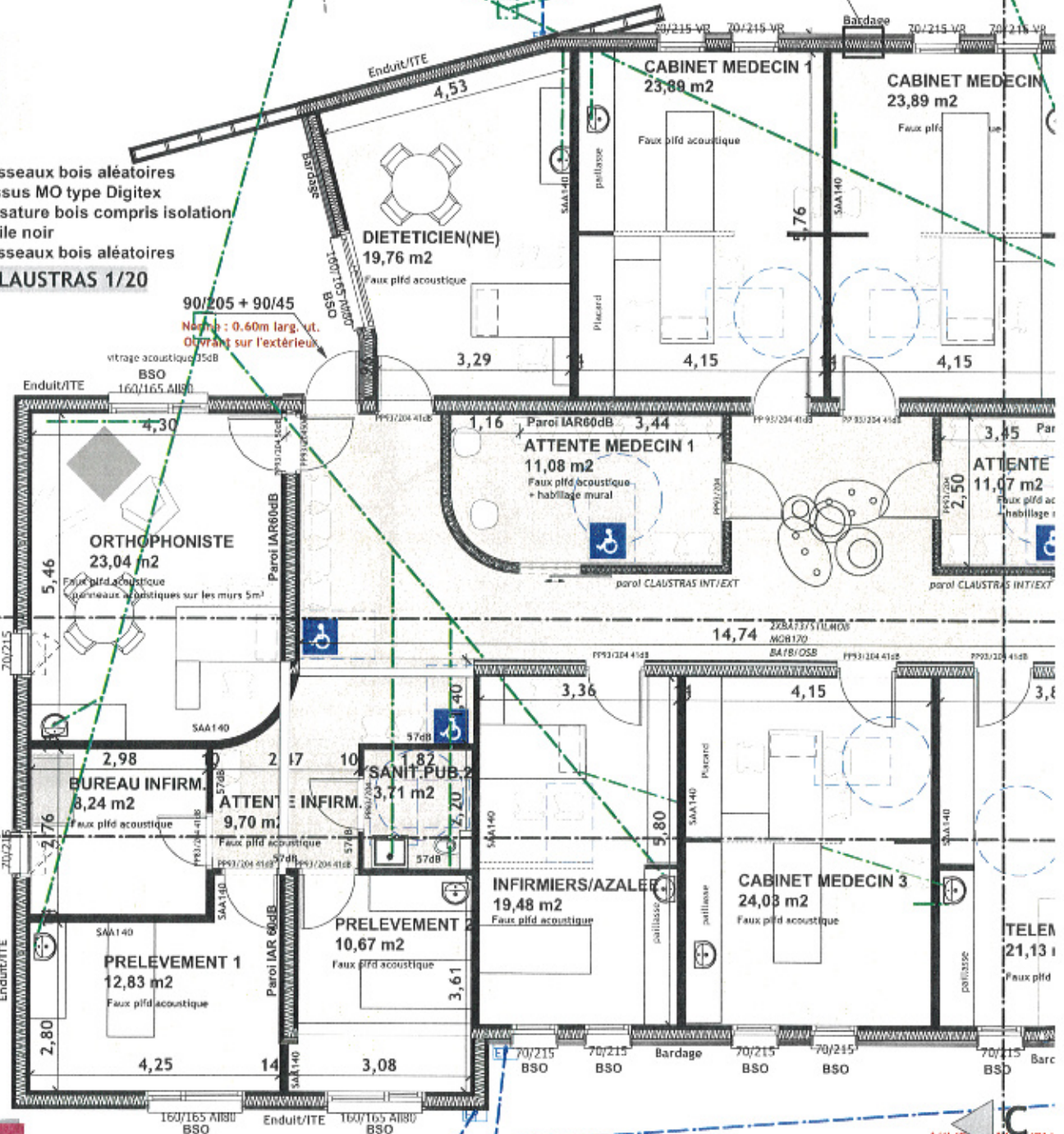


Tasseaux bois aléatoires
Tissus MO type Digitex
Ossature bois compris isolation
Voile noir
Tasseaux bois aléatoires

PAROIS CLAUSTRAS 1/20

90/205 + 90/45
Nœud : 0.60m larg. vt.
Ouvrant sur l'extérieur

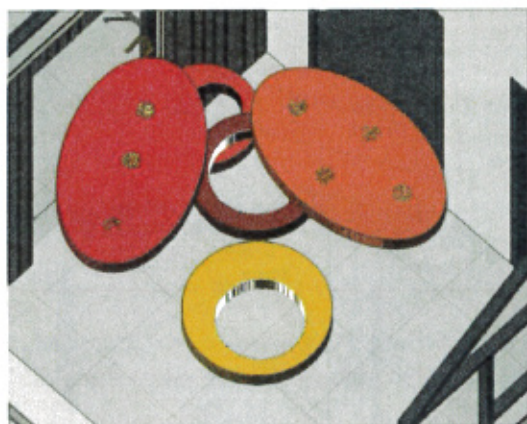
INFILTRATION DES EP SUR LA PARCELLE



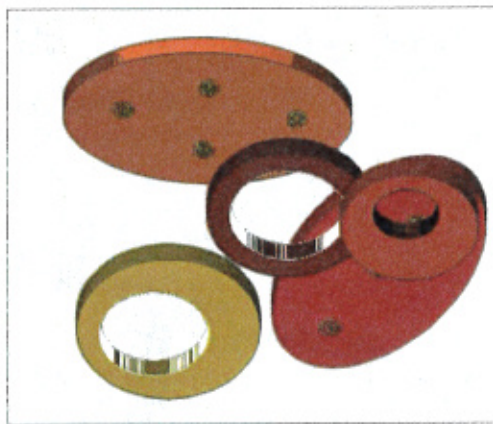
AGENCE D'ARCHITECTURE
Magalie BODIN - Architecte DPLG
14, rue Jean Jaurès 79300 BRESSUIRE
T. 05 49 81 39 83
www.archi-mag.fr
archimag@orange.fr



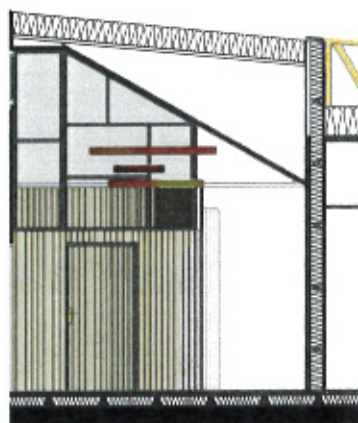
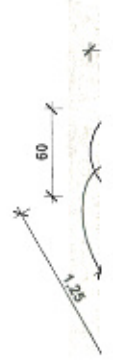
Objets elliptiques et circulaires
 en matériaux acoustiques type digitex
 intégrant des luminaires
 encastrés et des suspensions



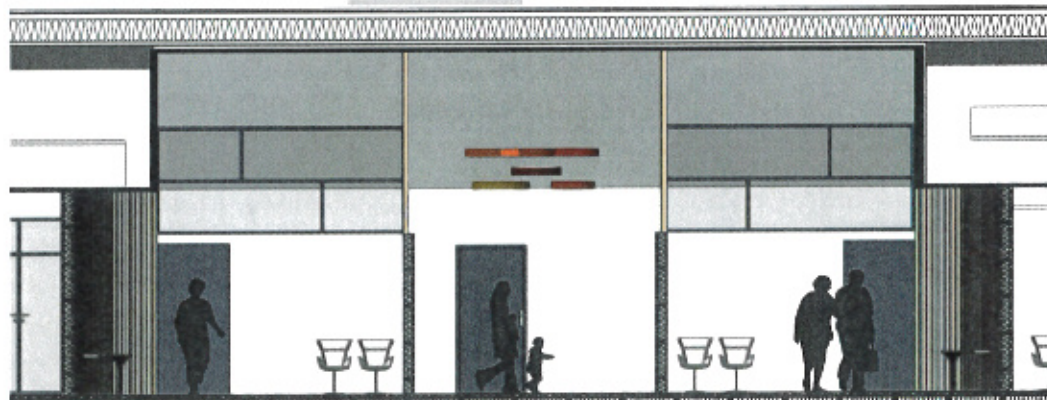
Vue du dessus



Vue du dessous



Ech: 1/200



Ech: 1/200

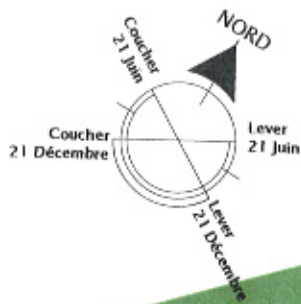


AGENCE D'ARCHITECTURE
 Magalie BODIN - Architecte DPLG
 14, rue Jean Jaurès 79300 BRESSUIRE
 T. 05 49 81 39 83
 www.archi-mag.fr
 archimag@orange.fr



02-19 COMMUNAUTE DE COMMUNES
 AIRVAUDAIS VAL DU THOUET

CONSTRUCTION D'UNE
 MAISON DE SANTE



NOTA :
 Le présent plan est un avant projet. Il n'est donc pas destiné au dépôt du permis de construire et il ne vaut pas pour exécution.
 Toute étude ou dimensionnement de structure sont à la charge des lois concernés.
 Les niveaux sont donnés à titre indicatif et devront faire l'objet d'une vérification avant établissement des prix.

FONDATIONS SELON PLAN ATES

PLAN SOUS SOL

Ech: 1/100

Niveau non accessible au public



AGENCE D'ARCHITECTURE
 Magalie BODIN - Architecte DPLG
 14, rue Jean Jaurès 79300 BRESSUIRE
 T. 05 49 81 39 83
 www.archi-mag.fr
 archimag@orange.fr

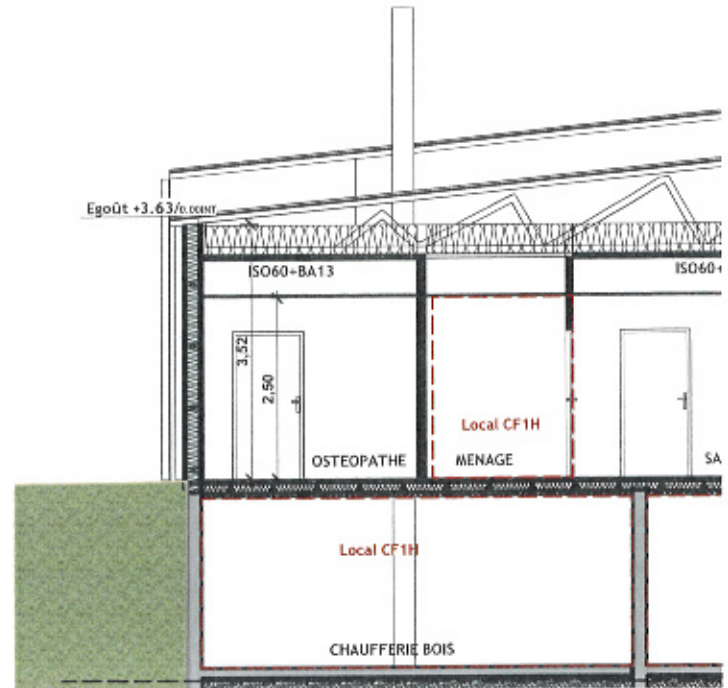


NOTA :

Le présent plan est un avant projet. Il n'est donc pas destiné au dépôt du permis de construire et il ne vaut pas pour exécution.
Toute étude ou dimensionnement de structure sont à la charge des lots concernés.
Les niveaux sont donnés à titre indicatif et devront faire l'objet d'une vérification avant établissement des prix.

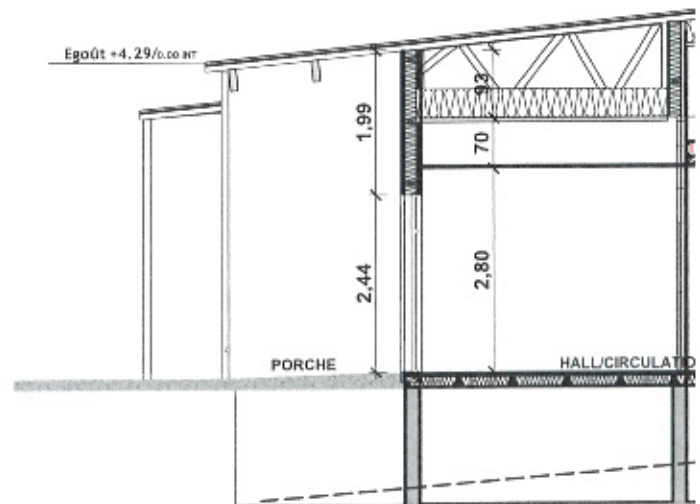
COUPE AA

Ech: 1/100



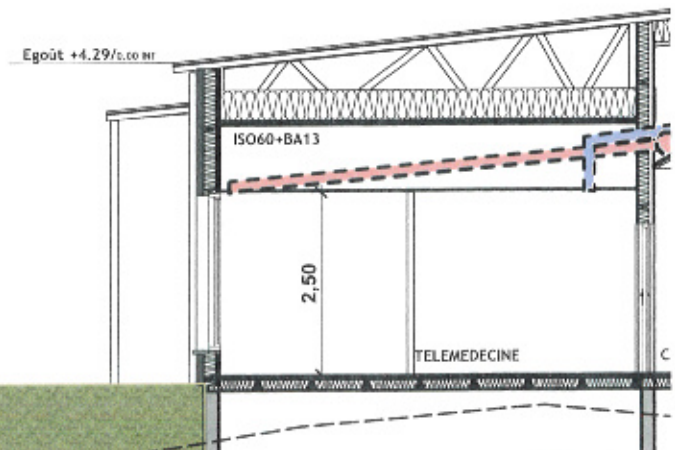
COUPE BB

Ech: 1/100



COUPE CC

Ech: 1/100

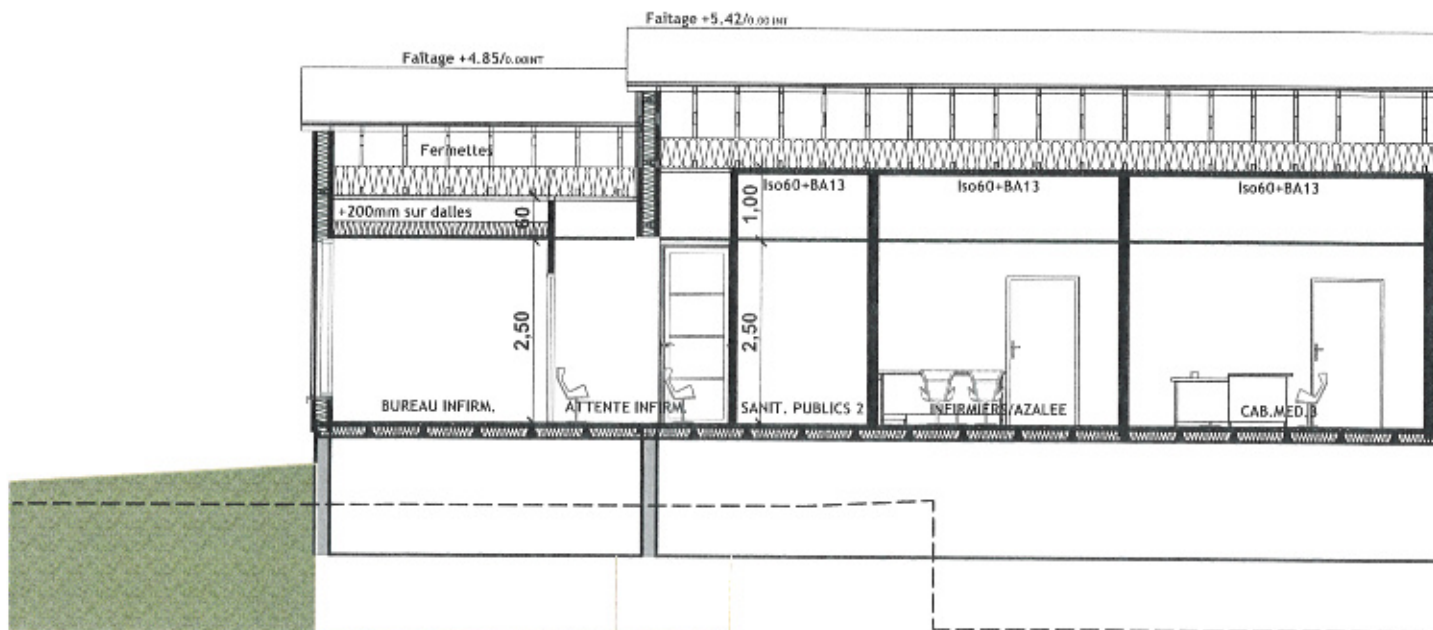


AGENCE D'ARCHITECTURE
Magalie BODIN - Architecte DPLG
14, rue Jean Jaurès 79300 BRESSUIRE
T. 05 49 81 39 83
www.archi-mag.fr
archimag@orange.fr



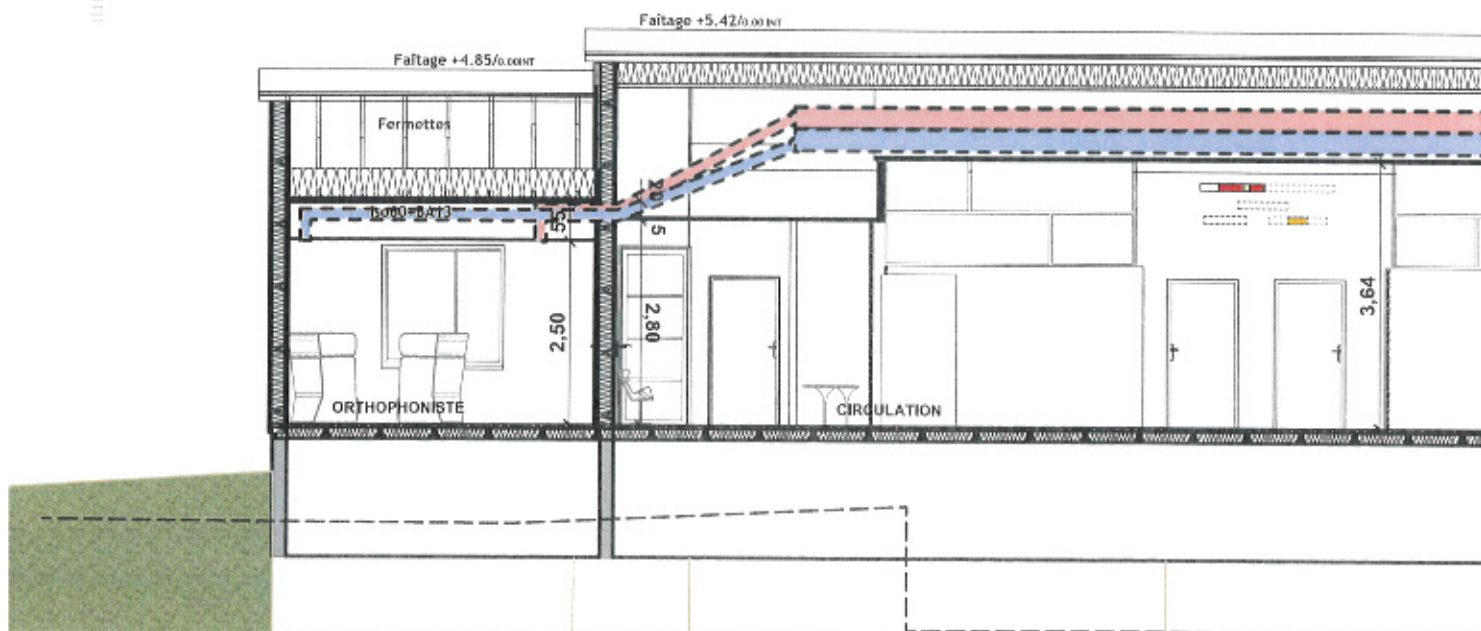
NOTA :

Le présent plan est un avant projet. Il n'est donc pas destiné au dépôt du permis de construire et il ne vaut pas pour exécution.
Toute étude ou dimensionnement de structure sont à la charge des lots concernés.
Les niveaux sont donnés à titre indicatif et devront faire l'objet d'une vérification avant établissement des prix.



COUPE EN LONG DD

Ech: 1/100



COUPE EN LONG EE

Ech: 1/100



AGENCE D'ARCHITECTURE
Magalie BODIN - Architecte DPLG
14, rue Jean Jaurès 79300 BRESSUIRE
T. 05 49 81 39 83
www.archi-mag.fr
archimag@orange.fr



02-19 COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS VAL DU THOUET

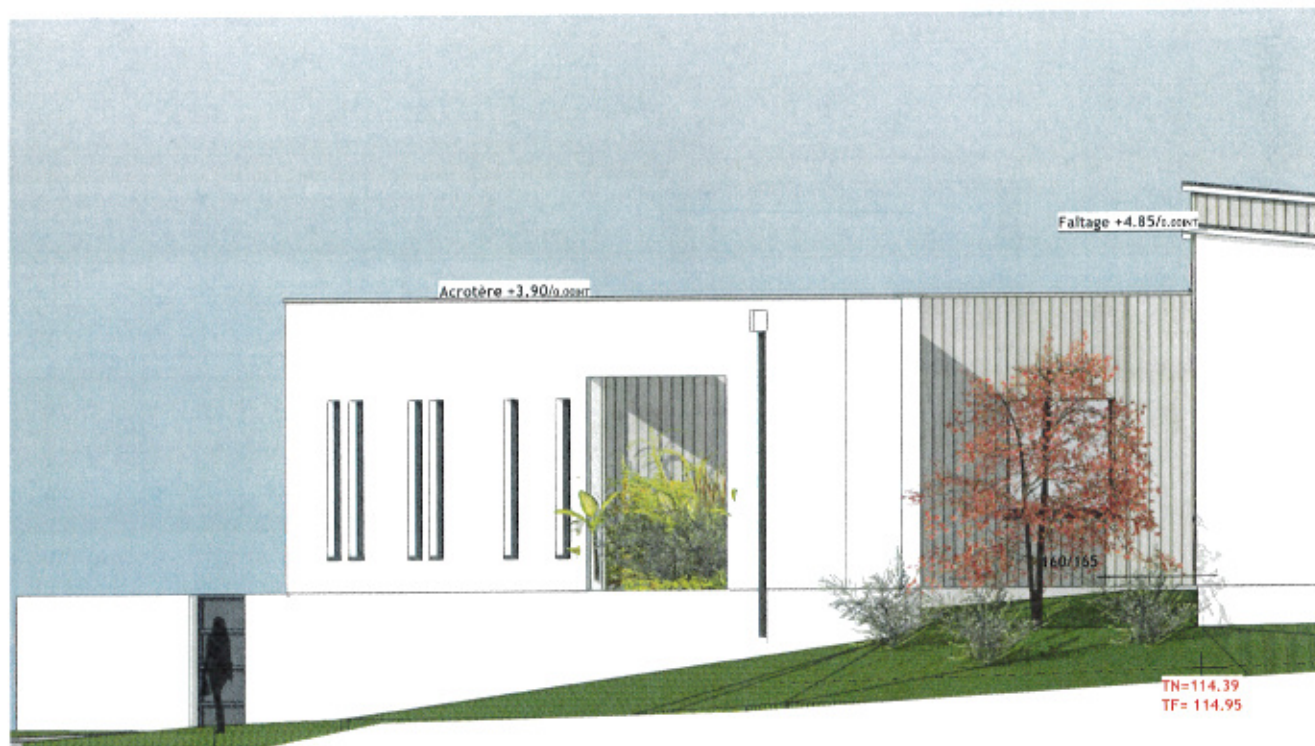
CONSTRUCTION D'UNE
MAISON DE SANTE



TN=114.72
TF= 115.15

FACADE SUD EST

Ech: 1/100



TN=114.39
TF= 114.95

FACADE SUD OUEST

Ech: 1/100



AGENCE D'ARCHITECTURE
Magalie BODIN - Architecte DPLG
14, rue Jean Jaurès 79300 BRESSUIRE
T. 05 49 81 39 83
www.archi-mag.fr
archimag@orange.fr



ECONOMIE
CONDUITE DE TRAVAUX



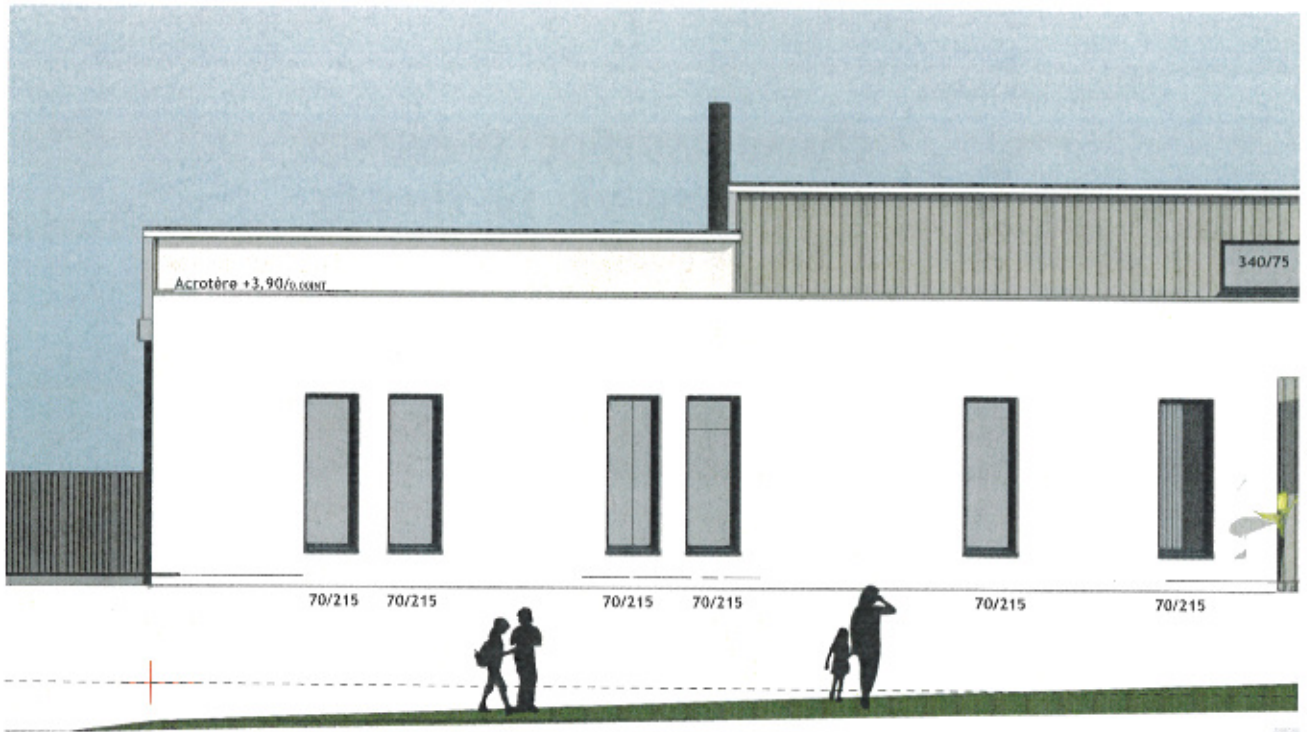
ATES



Acoustique - Vibrati

02-19 COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS VAL DU THOUET

CONSTRUCTION D'UNE
MAISON DE SANTE



TN=114.17
TF= 113.65

Fa
Ec



TN=TF=115.05

Fa
Ec

MATEL
Enduit g
Bardage
Couvert
Membra
Menuise



AGENCE D'ARCHITECTURE
Magalie BODIN - Architecte DPLG
14 rue Jean Jaurès 79300 BRESSUIRE
07 62 00 41 93 69 81 10 28
www.archi-mag.fr
Acte de réception



EGONOMIE
CONDUITE DE TRAVAUX
CONSTRUCTION I
MAISON DE SAI

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48

02-19 COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS VAL DU THOUET
Publication le : 31-12-2019

Maître d'ouvrage :



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT

Opération :

CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTÉ

Rue de la Gendarmerie - 79600 AIRVAULT

NOTICE DESCRIPTIVE / ESTIMATIVE Phase APD

Novembre 2019

Maîtrise d'œuvre :



Architecte :

AGENCE D'ARCHITECTURE - Magalie BODIN
Architecte D.P.L.G. - 14, rue Jean Jaurès - 79300 BRESSUIRE
Tél : 05 49 81 39 83 - Fax : 05 49 72 60 68 - Courriel : archimag@orange.fr



B.E. fluides :

ace - 2, place Dupin - BP 20071 - 79302 BRESSUIRE CEDEX
Tél : 05 49 65 14 10 - Fax : 05 49 74 31 48 - Courriel : ace@betace.fr



B.E. Structure :

ATES - 28 rue Blaise Pascal - 79000 Niort
Tél : 05 49 06 91 11 - Courriel : info@ates.fr



B.E. acoustique :

GANTHA - 12 boulevard Chasseigne - 86000 POITIERS
Tél : 05 49 46 24 01 - Fax : 05 49 41 53 09 - Courriel : contact@gantha.com



Document établi par :

racine cubic - Économie /conduite de travaux
Jean-Luc ÉRISSÉ - 34b, rue Jean Jaurès - 79300 BRESSUIRE
Tél : 05 49 72 92 97 - Courriel : racine.cubic@orange.fr

NOTICE DESCRIPTIVE / ESTIMATIVE – Phase APD

LOT – TERRASSEMENT / GROS-ŒUVRE

Installation et préparation de chantier 14 000,00 €

Prestations suivant législation et PGC du coordonnateur SPS, comprenant :

- sanitaires, bureau de chantier, vestiaires sur une zone empierrée
- clôtures de chantier en périphérie,
- la zone de stockage empierrée,
- échafaudage commun en périphérie du projet, avec attestation de conformité.

Terrassement 58 900,00 €

Fouilles et terrassement en pleine masse suite à la démolition du bâtiment existant (hors marché), fouilles en trous dans terrain de toute nature, compris chargement et évacuations des excédents.

Remblaiement des fouilles après élévations des soubassements en terres ordinaires, exemptes de tous gravats, mises en dépôt sur le terrain.

Terrassement en tranchées pour EU/EV, EP et réseaux fluides, compris raccordements sur réseaux publics.

Canalisations EU/EV 9 800,00 €

Canalisations EU/EV intérieures et extérieures, accessoires PVC (coudes, tés, Y,...).

Raccordement des réseaux EU/EV sur réseaux existants.

Regards avaloirs préfabriqués 30x30 compris plaques de recouvrement et toutes sujétions de raccordement sur tuyaux en attente.

Installation d'un séparateur d'hydrocarbures sur le réseau EP du parking sous-sol.

Fondations (hors fondations spéciales) 75 000,00 €

Calage gros béton jusqu'au bon sol, semelles filantes béton armé et massifs gros béton.

Élévation des soubassements en maçonnerie de blocs à bancher.

Soubassements en agglomérés de parpaings semi-pleins,

Puits tarière sous les longrines périphériques et intermédiaires.

Longrines périphériques et intermédiaires.

Enduit hydrofuge des parties enterrées.

Dallage 74 700,00 €

Plancher préfabriqué de type poutrelles hourdis isolés avec dalle de compression surfacée pour la pose du revêtement de sol :

- Épaisseur du plancher 15 + 5 cm, plancher bas du RDC,
- Épaisseur du plancher 12 + 5 cm, plancher haut du R-1,

Traitement anti termites par film polyéthylène basse densité, anti U.V.

Hérisson de pierres cassées en remblais calcaires, comblement d'environ 20 cm.

Lit de sable.

Dalle béton armé de 13 cm d'épaisseur, compris treillis, pour le dallage du R-1.

Divers maçonnerie 6 500,00 €

Seuils en béton moulé et coffré ou préfabriqué.

Réservations et garnissage dans la maçonnerie pour pièces de charpente, réseaux EU/EV et fluides.

Escalier en béton armé pour accès du parking au bâtiment.

VRD 68 500,00 €

Empierrement de pierres cassées en remblais calcaires ou dioritiques, parfaitement roulés et compactés

Enrobé à chaud épaisseur 5 à 6 cm, avec granulats et bitume pour les places de parking au sous-sol y compris le marquage des stationnements.

Engazonnement après préparation du terrain pour les abords paysagers.

Traitement du parvis d'entrée en béton désactivé.

Création de murs de clôture, de soutènement et réfection de murs existants, finition enduite.

Clôture de finition et garde-corps de sécurité fixés sur les murs de clôture.

NOTICE DESCRIPTIVE / ESTIMATIVE – Phase APD

LOT – CHARPENTE / OSSATURE / BARDAGE BOIS

Ossature bois 114 100,00 €

Panneau d'ossature 45x175 mm classe 2,

- Pour la zone en couverture zinc.

Panneau d'ossature 45x145 mm classe 2,

- Pour la zone en membrane PVC, ainsi que les refends.

Contreventement en OSB 3 de 12 mm, pare-pluie et tasseaux extérieurs 22x45 classe 3 pour les murs extérieurs,

Contreventement en OSB de 12 mm seul pour les refends.

Isolation dans l'ossature en 140 mm, en panneau rigide de laine de bois.

Charpente 81 000,00 €

Charpente traditionnelle en sapin du Nord massif ou en lamellé collée, dimensionnement selon étude,

- Pour la zone en membrane PVC,
- Pour la partie centrale en couverture zinc.

Charpente en fermettes industrielles en sapin du Nord, dimensionnement selon étude,

- Pour les deux zones en couverture zinc.

Habillage murs extérieurs 59 000,00 €

Lames en Douglas, saturé, classe 3, de type VARIO de chez Protac ou équivalent compris pré-cadres et angles traités de même essence, pour bardage à joints creux, sur les murs des préfabriqués.

Enduit sur mur ossature bois en deux passes y compris treillis et panneaux de fibres de bois, finition au choix de l'architecte.

LOT – COUVERTURE ZINC / ÉVACUATION

Couverture zinc 52 200,00 €

Couverture zinc à joints debout posée sur voliges jointives y compris tous les accessoires de pose.

Sécurité des personnes 2 500,00 €

Garde-corps de chantier avec filets, crochets d'ancrage permanents et crochet d'échelle.

Évacuations des eaux en zinc 3 500,00 €

Gouttières en zinc, compris accessoires (naissances, fonds de dalles, coudes, dilatations, crapaudines, ...), tuyaux de descente.

LOT – ÉTANCHÉITÉ / ÉVACUATION

Couverture membrane PVC 24 900,00 €

Isolation de la toiture de l'extension :

- par des panneaux rigides de laine de roche de 60 mm,
- par des panneaux rigides de mousse de polyuréthane de 140 mm en complément.

Revêtement d'étanchéité monocouche en membrane PVC-P, type Sikaplan 12G de chez Sika ou équivalent, épaisseur 1,2 mm, ton gris clair, compris relevés d'acrotère et couvertines aluminium.

Sécurité des personnes 2 400,00 €

Garde-corps de chantier, platines à douilles de dispositifs d'ancrage permanents et crochets d'échelle.

Évacuations des eaux en zinc 2 100,00 €

Boîtes à eau en zinc, compris accessoires (naissances, crapaudines, ...) tuyaux de descente, trop-plein, solin, étanchéité murs/toitures.

NOTICE DESCRIPTIVE / ESTIMATIVE – Phase APD

LOT – MENUISERIES EXTERIEURES

Menuiseries extérieures 74 200,00 €

Menuiseries extérieures en aluminium thermolaqué (Ton brun sombre), remplissage par double vitrage isolant 4-16-4 argon, compris quincailleries et accessoires de pose.

Menuiseries extérieures en aluminium thermolaqué vitrage acoustique 6-16-10 (Ton brun sombre), quincailleries et accessoires de pose,

- pour le local orthophoniste, ($Rw+C=35$ dB).

Habillages des tableaux, des linteaux et des appuis en aluminium laqué de même ton que les menuiseries.

Volets roulants ou brise-soleils orientables pour les façades exposées, compris coulisses alu de teinte identique à la menuiserie. Les coffres seront isolés pour une amélioration acoustique et thermique.

Métallerie 10 000,00 €

Portes extérieures métalliques pour les locaux techniques du sous-sol.

Portail métallique motorisé en fermeture des stationnements du sous-sol.

LOT – MENUISERIES INTÉRIEURES

Une étude acoustique a été menée pour le présent projet, les préconisations et le dimensionnement des matériaux ont été pris en compte dans ce document.

Menuiseries intérieures 55 400,00 €

Blocs-portes prépeints, à âme pleine, CF ½ h, compris quincaillerie, béquilles, butoirs et tous les accessoires de pose.

- Pour les locaux à risques : local déchets et ménage.

Blocs-portes isophoniques, sur huisserie en sapin du nord, compris quincaillerie, butoirs, béquilles doubles et tout accessoire de pose.

- Entre la circulation et les locaux médicaux ($Rw+C=41$ dB),
- Pour le local orthophoniste ($Rw+C=50$ dB), un double bloc formant sas sera mis en œuvre

Blocs-portes isophoniques, sur huisserie en sapin du nord, compris quincaillerie, butoirs, béquilles doubles et tout accessoire de pose.

- Pour toutes les autres portes ($Rw+C=29$ dB),

Châssis vitrés fixes, remplissage par double vitrage, compris quincailleries et accessoires de pose.

- En partie haute des attentes médecins 1 et 2 ($Rw+C=35$ dB),

Ossature bois intérieure avec isolation revêtue d'un tissu de type Digitex, avec des tasseaux de bois espacés de sections aléatoires de part et d'autre de l'ossature, compris quincailleries et accessoires de pose.

- Les cloisons des attentes médecins 1 et 2.

Agencement 23 000,00 €

Façades coulissantes classiques, profilés en acier laqué, compris quincaillerie et contre-chants.

Aménagements de placards en étagères mélaminées blanc.

Banque d'accueil comprenant plan stratifié, meuble mélaminé, comptoir accessible PMR.

Plans de travail pour vasques et évier, arête avant post-formée.

Plinthes droites en sapin du Nord, en périphérie de toutes les pièces avec du revêtement de sol souples.

LOT – PLAFONDS / CLOISONS SECHES / ISOLATION

Une étude acoustique a été menée pour le présent projet, les préconisations et le dimensionnement des matériaux ont été pris en compte dans ce document.

Plafonds 45 800,00 €

Plafonds en dalles en laine minérale M0 de type Rockshed, sur ossature sous le plancher béton.

- Pour les locaux à risques au R-1.

Plafonds en dalles en laine minérale M0 de type Rockshed, sur ossature sous le plancher béton.

- Pour les locaux à risques : local déchets et ménage.

Plafond en plaques de plâtre type BA 13 sur ossature métallique.

- Pour tous les locaux sauf la zone kiné, suivant localisation de l'étude acoustique.

NOTICE DESCRIPTIVE / ESTIMATIVE – Phase APD

Plafond en plaques de plâtre perforées de type Gyptone Quattro sur ossature métallique, pose rampante.

- Pour le hall et la circulation, suivant localisation de l'étude acoustique.

Faux-plafonds suspendus acoustiques en dalles de 60x60, fortement absorbant, très absorbant, sur ossature métallique fixée par suspentes en pose horizontale :

- Pour tous les locaux, suivant localisation de l'étude acoustique.

Traitement acoustique à l'aide de panneaux acoustiques suspendus de chez Digitex ou équivalent, formes et couleurs selon choix de l'architecte.

- Dans la circulation entre les attentes médecins 1 et 2.
- Sur les murs de l'orthophoniste (5m²) et la salle de réunion (3m²).

Cloisons sèches

71 300,00 €

Doublages

Doublage en plaques de parement en plâtre type BA 18 sur ossature métallique ou support OSB, baguettes d'angles et film polyane et bande phaltex.

- Sur les différentes ossatures périphériques ($Rw+Ctr > 42$ dB),

Doublage en plaques de parement en plâtre type BA 18 sur ossature métallique, baguettes d'angles et film polyane et bande phaltex.

- De chaque côté du mur de refend suivant localisation de l'étude acoustique ($Rw+C > 60$ dB),

Doublage en plaques de parement en plâtre type BA 18 sur l'OSB de contreventement et 2 plaques en plâtre type BA 13, baguettes d'angles et film polyane et bande phaltex.

- Sur le mur de refend suivant localisation de l'étude acoustique ($Rw+C > 46$ dB),

Distribution

Cloisons de distribution CFI/2 h en plaques de parement en plâtre sur ossature métallique, baguettes d'angles, film polyane et bande phaltex et renforts de cloisons au droit des appareillages sanitaires.

- Pour les locaux à risques : local déchets et ménage.

Cloison acoustique séparative de 100 mm de type Placostil DuoTech de chez Placoplatre ou équivalent, composée de 1 plaque de parement plâtre Duo'tech 25 par face et d'une ossature métallique de MSP 48-50.

- Entre les sanitaires et les locaux contigus et entre les locaux médicaux et les circulations ($Rw+C > 57$ dB).

Cloison acoustique séparative de type Placostil SAA 140 DuoTech de chez Placoplatre ou équivalent, composée de 1 plaque de parement plâtre Duo'tech 25 par face et d'une ossature métallique alternée de 70 mm d'épaisseur.

- Entre les locaux médicaux et les circulations, entre l'ostéopathe et la salle de réunions et entre l'orthophoniste et les locaux contigus ($Rw+C > 63$ dB).

Cloison acoustique séparative de 100 mm de type Placostil ou Placostil DuoTech de chez Placoplatre ou équivalent, composée de 2 plaques de parement plâtre BA 13 par face et d'une ossature métallique de 48 mm d'épaisseur.

- Pour toutes les autres cloisons de distribution ($Rw+C > 47$ dB),

Étanchéité à l'air

16 100,00 €

Écran pare-air / pare-vapeur en plafond, compris tasseaux de maintien 50x50.

Écran pare-air / pare-vapeur en doublages compris fixation sur l'ossature bois.

Isolation

15 900,00 €

Isolation du plafond sous la couverture zinc dans l'épaisseur des pannes ou sur les fermettes, en panneaux de laine de bois d'une épaisseur selon étude thermique.

- Isolation dans la charpente traditionnelle, épaisseur 320 mm ($R = 8,00$ m².K/W), de type Pavatherm de chez PAVATEX,
- Isolation dans les fermettes, épaisseur 351 mm ($R = 9,00$ m².K/W), ouate de cellulose à souffler,

Isolation de 60 à 80 mm au-dessus des plafonds suivant l'étude acoustique.

Isolation des cloisons de distribution et en complément des doublages en 45 mm, en panneaux de laine de bois.

NOTICE DESCRIPTIVE / ESTIMATIVE – Phase APD

LOT – FAÏENCE

Faïence 9 800,00 €
Sous-couche d'étanchéité sous faïence.
Faïence de couleur compris baguettes d'arrêt et d'angles en PVC, en périphérie de tous les sanitaires sur toute la hauteur.

LOT – PEINTURES / REVÊTEMENTS DE SOLS

Peintures *Les peintures seront de marque NF environnement au minimum* 34 100,00 €
Peinture des plafonds, doublages et distributions, sur support plaque de plâtre, comprenant un égrenage, un brossage, une impression, un ratissage ou révision et 2 couches de finition en peinture satinée garnissante.

- sur l'ensemble des plafonds et des murs en plaques de plâtre.

Peinture sur les menuiseries bois intérieures, comprenant une impression, un brossage, un époussetage, un rebouchage à l'enduit et 2 couches de finition en peinture laquée satinée aux résines,

- sur l'ensemble des portes intérieures neuves,
- sur les plinthes

Peinture sur ouvrage métallique et PVC, comprenant un nettoyage, un dégraissage, un brossage, une couche de primaire et 2 couches de finition en peinture laquée,

Revêtements de sols 38 800,00 €
Sous-couche résiliente acoustique de type Assour chape ou équivalent, entre la dalle BA et l'isolant pour toute la surface du bâtiment.

Ragréage de type Niveliss ou équivalent pour le RDC.

Revêtement PVC en lés pour tous les locaux du RDC.

Nettoyage 2 500,00 €
Nettoyage de fin de chantier, sols, murs, menuiseries, appareils sanitaires, VMC et électriques, meubles, ... réalisé par un professionnel.

LOT- PLOMBERIE – SANITAIRE voir document du BET Fluides ACE

LOT - CHAUFFAGE GAZ- VENTILATION – RAFRAICHISSEMENT voir document du BET Fluides ACE

LOT : ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES voir document du BET Fluides ACE

NOTICE DESCRIPTIVE / ESTIMATIVE – Phase APD

ESTIMATION H.T PAR CORPS D'ÉTAT

LOT – TERRASSEMENT / GROS OEUVRE	:	307 400,00 €
LOT – CHARPENTE / OSSATURE / BARDAGE BOIS	:	254 100,00 €
LOT – COUVERTURE ZINC / ÉVACUATION	:	58 200,00 €
LOT – ÉTANCHÉITÉ / ÉVACUATION	:	29 400,00 €
LOT – MENUISERIES EXTÉRIEURES	:	84 200,00 €
LOT – MENUISERIES INTÉRIEURES	:	78 400,00 €
LOT – PLAFONDS / CLOISONS SECHES / ISOLATION	:	149 100,00 €
LOT – FAIENCE	:	9 800,00 €
LOT – PEINTURES / REVÊTEMENTS DE SOLS	:	75 400,00 €
LOT – PLOMBERIE - SANITAIRE	:	33 500,00 €
LOT – CHAUFFAGE – VENTILATION	:	149 000,00 €
LOT – ÉLECTRICITÉ	:	<u>84 600,00 €</u>
Total H.T.	:	1 313 100,00 €
OPTION : CHAPE	:	11 700,00 €

Préfecture

079-200041416-20191231-66-DE

Acle certifié exécutoire

Document RACINE CUBIC
Réception par le Préfet : 31-12-2019

Publication le : 31-12-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48

Plan de financement prévisionnel construction d'une maison de santé à Airvault (APD-dec19)			
Dépenses		Recettes	
Etudes	81 985,00 €	Subventions	836 229,00 €
Maitrise d'œuvre	81 985,00 €	DETR	400 000,00 €
Travaux	1 313 100,00 €	Contrat Régional	200 000,00 €
Terrassement - Gros œuvre	307 400,00 €	CDAT	16 229,00 €
Charpente / Ossature / Bardage bois	254 100,00 €	Energie en Deux-Sèvres	20 000,00 €
Couverture zinc / Evacuation	58 200,00 €	Plan Départemental de santé	200 000,00 €
Etanchéité - Evacuation	29 400,00 €		
Menuiseries extérieures	84 200,00 €		
Menuiseries intérieures	78 400,00 €		
Plafonds - Cloisons sèches - Isolation	149 100,00 €		
Faïence	9 800,00 €		
Peinture - Revêtements de sols	75 400,00 €		
Plomberie - Sanitaire	33 500,00 €		
Chauffage - Ventilation	149 000,00 €		
Electricité	84 600,00 €		
Frais divers	69 754,25 €		
Bureau de contrôle	5 660,00 €	Auto Financement	628 610,25 €
Coordonnateur SPS	2 587,50 €		
Publication marchés	1 000,00 €		
Publication BOAMP	2 000,00 €		
Géomètre			
_ Relevé topo	1 250,00 €		
_ Bornage division	1 000,00 €		
Etude géotechnique	2 340,00 €		
Concessionnaires (élec, eau, etc.)	3 000,00 €		
Frais de dossiers (DOE, PC, etc.)	50 916,75 €		
TOTAL DEPENSES HT	1 464 839,25 €	TOTAL RECETTES HT	1 464 839,25 €
		FC TVA	288 350,68 €
		Reste à charge CCAVT du	
TVA (20%)	292 967,85 €	FCTVA	4 617,17 €
TOTAL DEPENSES TTC	1 757 807,10 €	TOTAL RECETTES TTC	1 757 807,10 €

Préfecture

079-200041416-20191231-66-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 31-12-2019

Publication le : 31-12-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tel. 05 49 64 93 48

